



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie photovoltaïque

Question écrite n° 110329

Texte de la question

Mme Catherine Génisson attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les très grandes inquiétudes des responsables de l'association de particuliers producteurs d'électricité solaire du Nord-Pas-de-Calais liées aux mesures prises par l'arrêté du 4 mars 2011 relatif aux conditions d'achat de l'électricité produite par les installations utilisant l'énergie radiative du soleil. En effet, ces mesures sont d'une complexité extrême et auront pour conséquence de freiner le développement des installations photovoltaïques en France, ce qui entraînera des conséquences néfastes sur l'économie, le social et l'environnement. Elle lui demande donc les mesures que le Gouvernement entend prendre pour répondre aux inquiétudes des responsables de l'association de particuliers producteurs d'électricité solaire du Nord-Pas-de-Calais.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Génisson](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110329

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 2011, page 5954

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)